

Réalisation d'un parking avec gestion intégrée des eaux pluviales à Bitche (57)



Projet : Gestion intégrée des eaux pluviales pour l'aménagement du stationnement de la partie centrale entre le pôle administratif Aynié et l'Hôtel d'entreprises

Contexte et objectifs du projet



La Communauté de Communes du Pays de Bitche a transféré son siège suite à la fusion début 2017 sur le site Aynié, rue du Général Stuhl à Bitche. Sont également présents sur le site les agents des services techniques de la Communauté de Communes, une entreprise assurant un centre d'appels, ce qui représente un effectif de 80 personnes.

A ce jour, il n'existe pas de réel parking et la collectivité souhaite créer des places de stationnement en nombre suffisant. Il est donc prévu la **réalisation d'un parking avec solutions intégrées de 110 places, en pavés à joints élargis**. Les eaux de voiries seront quant à elles recueillies par **3 noues centrales permettant de stocker et d'infiltrer les eaux de ruissellement**. Au total une surface de 7 104 m² sera aménagée pour l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle.



Les + du projet :

Projet exemplaire car entièrement révisé en favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales, sans réseau. Le projet initial prévoyait la présence de réseaux d'eaux pluviales.

Réalisation d'un parking avec gestion intégrée des eaux pluviales à Bitche (57)



Description du projet

Le projet initial a été entièrement revu par la Communauté de communes pour permettre une conception plus environnementale, sans réseau et favorisant les systèmes enherbés (noues).

Le nouveau projet prévoit :

- La suppression de l'ensemble des canalisations ;
- Des places de parking en pavés à joints élargis avec structure drainante ;
- La création de trois zones de dépression vers lesquelles les eaux de ruissellement seront dirigées ;
- La création d'un point bas sur la voirie ;
- L'infiltration de la moitié des eaux pluviales de la toiture de l'hôtel d'entreprises vers les zones d'infiltration.

Éléments techniques

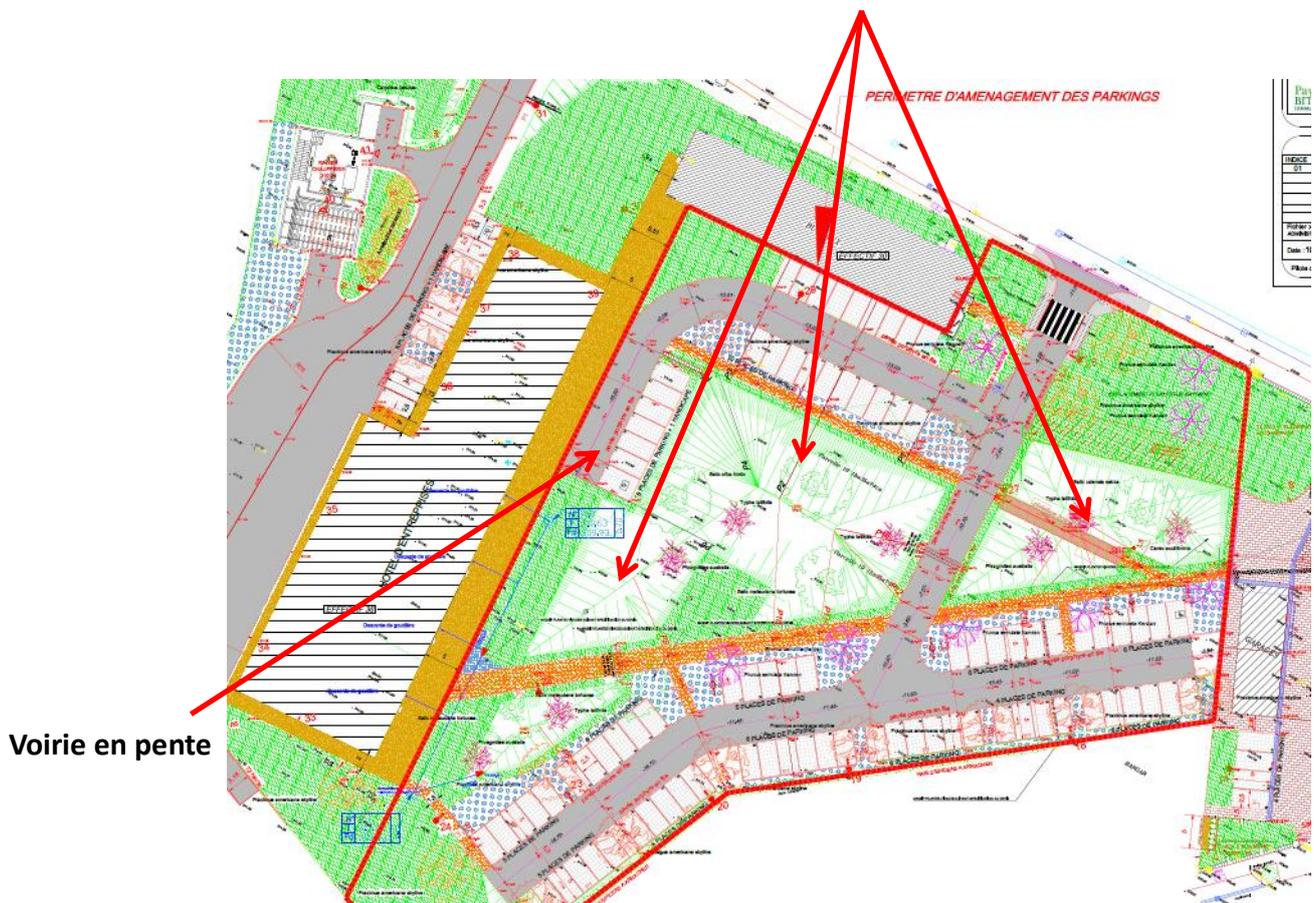
7104 m²
déraccordés

110 places de parking en pavés à joints élargis

Création de 3 noues d'infiltration

Déconnexion des eaux pluviales d'une demi-toiture vers les noues d'infiltration

Zones de dépression



Réalisation d'un parking avec gestion intégrée des eaux pluviales à Bitche (57)



Pour plus de renseignements :

M. STRASSEL
CC du Pays de Bitche
03.87.96.99.45



Places de parking en pavés à joints élargis et noue



Éléments financiers du projet

Coût de la gestion des EP :

166 318 €

Montant retenu :

142 080 €

Montant d'aide en lien avec la gestion des eaux pluviales :

85 248 €

Démarrage du projet : 2017

L'amélioration du projet initial a permis de faire une économie significative, notamment par la suppression des coûts liés à l'assainissement (réseau EP, buses, avaloirs, etc.), plus ambitieux (déconnexion du réseau des bâtiments adjacents) et a permis de rendre le projet plus esthétique (noues peu profondes). **L'économie réalisée s'élève à 44 000 €, avec un projet offrant pourtant plus de places de stationnement que l'initial.**

Ce projet plus qualitatif répond bien aux objectifs environnementaux de la Communauté de communes et se veut exemplaire pour leurs aménagements futurs.

Réalisation d'un parking avec gestion intégrée des eaux pluviales à Bitche (57)

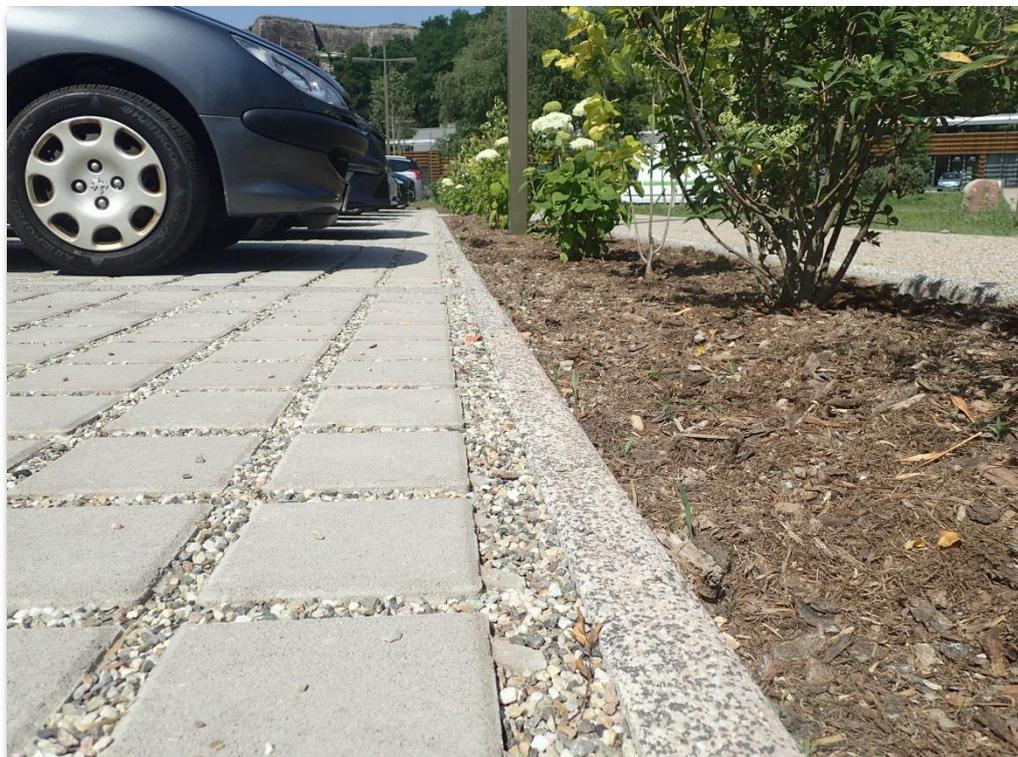


Photos du projet

Phase travaux du projet



Pavés drainants



Réalisation d'un parking avec gestion intégrée des eaux pluviales à Bitche (57)



Zone de dépression



12 PAYS DE BITCHE

Mercredi 23 janvier 2019

BITCHE

Le parking disponible dans deux mois

Démarrés en septembre 2018, les travaux d'aménagement de la place Aynié se poursuivront jusqu'au printemps. Ce ne sera pas seulement un parking mais aussi un jardin, agrémenté de bassins, ouvert au grand public.

Avant

Depuis son départ en zone industrielle, le site Trolitan était en friche. La communauté de communes l'a investi. Elle a créé un hôtel d'entreprises. Elle a aussi réhabilité la caserne Aynié, devenu le siège de l'intercommunalité. Mais l'espace central était toujours un no man's land. « Le site était délaissé. Nous avons récupéré l'espace, dont l'esthétique n'était pas très glorieuse au pied de la citadelle », complète Francis Vogt, président.

Aujourd'hui

Les travaux ont démarré en septembre. 110 places de parking seront créées, dont 3 réservées aux personnes à mobilité réduite. Des places seront aussi spéciale-

ment dédiées aux vélos. Une certaine de personnes travaillent sur le site (communauté de communes, SDEA, entreprises). « Elles se garent aujourd'hui sur un terrain privé, qui ne nous appartient pas, le parking de l'ancien Ed », précise Francis Vogt. Le nouveau parking devrait être disponible d'ici six semaines. Les places ont été dessinées. L'éclairage installé. Mais les travaux ont été stoppés, à cause des intempéries.

Demain

La place Aynié sera un parking. Mais pas que. L'endroit fera office de lieu de promenade pour les riverains et les personnels travaillant sur le site. Le projet s'élève à 546 000 €. La communauté de communes a obtenu 309 000 € de subventions (174 000 € de l'Etat au titre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux, 50 000 € de la région et 85 000 € de l'Agence de l'Eau). « Ce qui est très rare », se réjouit Francis Vogt.

J. Br.



Les revêtements des parkings perméables permettront aux eaux de ruissellement de s'infiltrer dans le sol plutôt que dans le réseau des eaux pluviales. Photos RL



L'environnement mis en valeur

Les revêtements des parkings perméables permettront aux eaux de ruissellement de s'infiltrer dans le sol plutôt que dans le réseau des eaux pluviales. « Ce qui évite de surdimensionner les réseaux », ajoute Francis Vogt. Les eaux recueillies dans les bassins végétalisés s'infiltreront doucement dans le sol sablonneux et favoriseront la reconstitution des nappes phréatiques. Un troisième bassin alimenté par les eaux de pluie aura plutôt une vocation d'agrément.

Une passerelle en bois d'une longueur de 18 m et large d'1,50 m viendra l'enjamber pour rejoindre de part et d'autre, un sentier piétonnier qui reliera l'hôtel d'entreprises à la caserne Aynié.

Pour embellir la place, 38 arbres seront plantés parmi lesquels beaucoup d'essences locales comme des pins sylvestres, des saules, des tilleuls ou des aulnes. Une cinquantaine d'arbustes viendront former des îlots végétalisés.